

# **Déterminants institutionnels et organisationnels de la certification du cacao au Cameroun : cas du système de certification UTZ dans la région du Centre**

A.L. Nlend Nkott<sup>1, 2 (\*)</sup>, S. Mathé<sup>1, 2, 3</sup>, L. Temple<sup>1, 2</sup>, M. Geitzenaeur<sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> CIRAD, UMR Innovation, TA C-85 / 15, 73 rue Jean-François Breton 34398 Montpellier Cedex 5, Montpellier, France

<sup>(2)</sup> INNOVATION, Université de Montpellier, CIRAD, INRA, Montpellier SupAgro, Montpellier, France

<sup>(3)</sup> IITA Cameroun, 1st, Main Road IRAD, Nkolbisson, PO Box 2008 (Messa), Yaoundé, Cameroun

<sup>(\*)</sup> Auteur correspondant : Email : [annylucrecenlendnkott@yahoo.com](mailto:annylucrecenlendnkott@yahoo.com); Tél : +33 7 58 76 33 17/+237 696 00 21 62

**Titre du colloque : 11<sup>e</sup> Journées de Recherche en Sciences Sociales, Lyon, 14-15  
décembre 2017**

## **RESUME**

La culture du cacao représente une activité prépondérante dans l'économie et la société camerounaise. L'accroissement des préoccupations environnementales, et l'engagement des agro-industries européennes à n'acheter que du cacao durable d'ici 2020, conduisent à considérer le développement du cacao certifié depuis 2010. Cependant, le cacao certifié ne représente que 3% de la production nationale de cacao. L'objectif de cette étude est d'identifier les déterminants institutionnels du développement de cette innovation. L'étude met en lumière la nécessité pour les producteurs d'adhérer aux organisations paysannes, pour prendre part aux activités de certification. En outre, l'insuffisance d'information, l'égalité de prix entre cacao certifié et cacao ordinaire, l'augmentation de la pénibilité du travail, sont autant de facteurs qui freinent le développement de la certification. Néanmoins, les bonnes pratiques agricoles déjà mises en place par certains producteurs (sans lien avec la certification), les nouvelles exigences du marché mondial sont des opportunités qui pourraient favoriser le développement de la certification au Cameroun.

Mots clés : cacao, Cameroun, certification, innovation, institutions, organisations.

## **ABSTRACT**

Cultivation of cocoa represents a preponderant activity in Cameroon's economy and society. The increase in environmental concerns and the commitment of European agro-industries to buy only sustainable cocoa by 2020 lead to considering the development of certified cocoa since 2010. However, certified cocoa accounts for only 3% of national cocoa production. The objective of this study is to identify the institutional determinants of the development of this innovation. The study highlights the need for producers to join farmers' organizations to participate in certification activities. In addition, insufficient information, price equality between certified cocoa and ordinary cocoa, increased labor difficulties, all hamper the development of certification. Nevertheless, the good agricultural practices already implemented by some producers (unrelated to certification), the new requirements of the global market are opportunities that could develop certification in Cameroon.

Key words: cocoa, Cameroon, certification, innovation, institutions, organizations.

**CODE JEL-033**

## LISTE DES ACRONYMES

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>AB</b>        | Agriculture Biologique  |
| <b>AOC</b>       | Appellation d'Origine Contrôlée   |
| <b>AMS</b>       | Agroproduce Management Services   |
| <b>FCFA</b>      | Franc de la Communauté Financière en Afrique  |
| <b>GIZ</b>       | <i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> –<br>Organisation de coopération allemande |
| <b>ICCO</b>      | <i>International Cocoa Organization</i>   |
| <b>IITA</b>      | <i>International Institute of Tropical Agriculture</i>  |
| <b>MINEPAT</b>   | Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du<br>Territoire                         |
| <b>MLP</b>       | <i>Multi-Level Perspective</i>  |
| <b>OCDE</b>      | Organisation de Coopération et de Développement Economique  |
| <b>OHADA</b>     | Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires  |
| <b>OP</b>        | Organisation Paysanne   |
| <b>PC</b>        | Producteurs Certifiés   |
| <b>PCA</b>       | Président du Conseil d'Administration   |
| <b>PNC</b>       | Producteurs Non-Certifiés   |
| <b>PED</b>       | Pays En Développement   |
| <b>POTINNOCC</b> | <i>Potential Analysis of Innovative approaches for the Cocoa value chain<br/>in Cameroon</i>              |
| <b>PNUD</b>      | Programme des Nations Unies pour le Développement   |
| <b>RA</b>        | <i>Rainforest Alliance</i>  |
| <b>SI</b>        | Système d'Innovation  |
| <b>SIA</b>       | Système d'Innovation Agricole   |
| <b>SIC CACAO</b> | Société Industrielle des Cacaos   |
| <b>SNV</b>       | <i>Schweizerische Normen-Vereinigung</i> – Organisation Néerlandaise de<br>Développement                  |
| <b>SOCAMAK</b>   | Société Coopérative des producteurs de la Mefou et Akono  |

## 1. INTRODUCTION

Le cacaoyer (*Theobroma cacao*) est un arbre tropical, originaire d'Amérique centrale et du sud, dont les fruits (les fèves de cacao) sont très commercialisés et transformés en sous-produits qui peuvent être de luxe (liqueur, pâte, beurre, tourteaux et poudre) ou en matière première pour l'industrie agro-alimentaire. En 2014-2015, 4,2 millions de tonnes de fèves de cacao d'une valeur approximative de 12 milliards USD ont été produites dans le monde (ICCO, 2016). 73% de la production mondiale provenait d'Afrique de l'Ouest, 17% d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, et 10% de l'Asie (ICCO, 2016). Les huit plus grands pays producteurs étaient la Côte d'Ivoire (42 % de la production mondiale), le Ghana (18%), l'Indonésie (8%), l'Équateur (6%), le Cameroun (5%), le Brésil (4%), le Nigéria (4%) et le Pérou (2%) (ICCO, 2016). La majeure partie du cacao africain est exporté vers des grandes entreprises de transformations occidentales telles que Barry Callebaut, Cargill, ADM (Archer Daniels Midland) et Mars. Le cacao est donc une source de revenu considérable pour de nombreux producteurs et entreprises globalisées aussi bien en Afrique, qu'en Amérique Centrale et du Sud et une voie d'entrée de devises pour les économies en général.

Selon l'Organisation Internationale du Cacao et du Café (ICCO, 2014), 90% de la production de cacao proviendrait de petits producteurs. Les niveaux de productivité et de rentabilité économique de ces petits exploitants sont généralement faibles en raison de la prévalence des ravageurs et des maladies (les attaques fongiques sur les gousses de cacao pourraient entraîner jusqu'à 50% de perte de production), la dégradation des sols, l'âge généralement élevé des agriculteurs, de leurs exploitations, les coûts relativement élevés des intrants, la difficulté d'accès au crédit et la fluctuation permanente du prix du cacao sur le marché mondial (MINADER et al., 2005).

Au Cameroun, cinquième producteur, le cacao est la principale culture de rente du pays, puisqu'elle rassemble plus de 50% de la population agricole et couvre 420 000 hectares de surface arable utilisée (KIT Royal Tropical Institute et al., 2010). Une infime partie du cacao est transformée localement, et environ 90% est exporté vers l'Europe, en particulier aux Pays-Bas, comme matière première pour les chocolatiers et l'industrie de la confiserie (Hinzen et al., 2010). En 2009, le cacao représentait 14% du total des recettes d'exportation du pays (KIT Royal Tropical Institute et al., 2010). Un déterminant croissant de la compétitivité de cette filière est de répondre aux nouvelles normes internationales (en relation avec le développement durable) qui conditionnent de manière croissante l'accès aux marchés du Nord.

Dans les années 2000, suite à une augmentation des prix du cacao, le gouvernement camerounais a décidé d'augmenter la production de cacao en améliorant la productivité afin de stimuler les exportations et l'entrée de devises. En 2006, il s'est lancé dans un programme de «modernisation» des exploitations cacaoyères, avec pour composantes : (1) la sensibilisation des agriculteurs sur la nécessité de réinvestir dans la culture du cacao, (2) le financement de la recherche pour produire des variétés de cacao plus résistantes aux maladies, (3) la multiplication des variétés améliorées et leur distribution aux agriculteurs à des prix subventionnés et (4) l'organisation des agriculteurs en coopératives (Chi Benieh, 2013).

Quelques années après le démarrage effectif dudit programme, des préoccupations ont été soulevées par les environnementalistes sur la déforestation rapide, la conversion des forêts en terres agricoles et leurs conséquences sur l'accentuation du changement climatique (Chi Benieh, 2013). Ils ont également fait valoir le fait que l'utilisation massive de pesticides chimiques et d'engrais dans la production de cacao, détruit l'écosystème naturel. De plus, la filière cacao en Afrique, et au Cameroun en particulier, est influencée par l'aval - *buyer driven* - par des grands groupes agro-industriels localisés dans les pays européens qui recherchent de plus en plus un cacao durable, respectueux de l'environnement, de la santé des consommateurs et des producteurs (diminution de l'utilisation des produits de synthèse, du travail des enfants) tout en leur garantissant des revenus stables et plus élevés.

Face à ce contexte macro-économique (échanges internationaux) et environnemental, le cacao certifié apparaît comme une alternative de production envisageable pour favoriser une meilleure insertion du cacao camerounais sur les marchés mondiaux. La certification du cacao est donc introduite au Cameroun en 2010, et le système majoritairement rencontré est UTZ certifié. Malgré les effets positifs de la certification révélés par Ngoucheme et al. en 2016, en terme de rendement (174 kg/ha de plus que les non certifiés), de marge bénéficiaire moyenne (233 280 FCFA/ha de plus que les non certifiés), et de préservation des écosystèmes agroforestiers ; la cacaoculture certifiée au Cameroun demeure une innovation de « niche », le cacao certifié ne représentant que 3% de la production nationale de cacao (Ngoucheme et al., 2016). La question centrale de cette étude est donc : quels sont les déterminants institutionnels et organisationnels au développement de la cacaoculture certifiée au Cameroun ?

## 2. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

### 2.1. La certification : enjeux et limites

Depuis plusieurs décennies, les industries alimentaires utilisent les signes de qualité comme des stratégies institutionnelles de résistance à la concurrence, et d'adaptation aux attentes sociétales. En 1919, est créée « l'appellation d'origine » qui permet de spécifier tous types de produits par voie judiciaire ou administrative (Sylvander, 1995). Elle devient AOC en 1935 dans le vin et s'étend aux fromages en 1955. En 1960, « le label rouge » est créé ; puis mis en place par décret en 1965 (Sylvander, 1995).

Dans les années 1990, suite à l'apparition de crises sanitaires (vache folle, concombre tueur, etc.), et l'inquiétude grandissante au sujet de la préservation de l'environnement, et des moyens de subsistance des producteurs, de nombreuses initiatives de certification voient le jour. La certification des produits et des productions par les labels « Agriculture Biologique », « commerce équitable », « UTZ », « Rainforest Alliance », remonte au début du XXe siècle (Kuit et Waarts, 2015). « La certification désigne une procédure par laquelle une tierce partie, l'organisme certificateur, donne une assurance écrite qu'un système d'organisation, un processus, une personne, un produit ou un service est conforme à des exigences spécifiées dans une norme ou un référentiel » (Ministère de l'Economie, 2004). C'est un acte volontaire qui peut procurer aux entreprises/organisations, un avantage concurrentiel. C'est également un gage de qualité, pour les acheteurs/consommateurs, que le produit ou service obtenu réponde aux normes en vigueur.

Le concept du commerce équitable existe depuis les années 1950, mais ce n'est qu'à la fin de l'année 1988 que débute la commercialisation du premier café certifié Max Havelaar-Fairtrade (Kuit et Waarts, 2015). La toute première certification de Rainforest Alliance remonte à 1993 ; et UTZ Certified naît en 1997 de la volonté d'un producteur guatémaltèque de café et d'un torréfacteur néerlandais, d'améliorer les connaissances des acteurs de la filière café sur les méthodes de production (UTZ, 2015). Aujourd'hui, en plus du café, UTZ certifie également le thé et le cacao.

La vision d'UTZ est d'améliorer la qualité professionnelle, sociale et environnementale dans les pratiques de production, en excluant le travail des enfants (Talla Sadeu, 2017). UTZ incite les producteurs à l'usage de Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), afin de réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement, de favoriser la santé des consommateurs et de meilleures conditions de travail aux producteurs, d'augmenter les revenus de ces derniers, et une

amélioration de leurs pouvoirs de négociation sur les marchés. Ces BPA comprennent entre autres : (i) l'interdiction d'utiliser des pesticides prohibés pendant la production, (ii) le respect du nombre de jours de fermentation des fèves qui est de 6 jours au moins, (iii) la réduction du taux d'humidité à 7%, (iv) la recommandation de produire dans un système agroforestier comportant au moins 18 arbres, etc. (Talla Sadeu, 2017).

Les récentes études (N'Dri Allou, 2016 ; Ngoucheme et al., 2016 ; Ingram et al., 2014 ; N'Dao, 2012) sur le cacao certifié, ont démontré l'impact positif et significatif de la certification sur l'augmentation des rendements et des revenus des producteurs, l'amélioration de la gestion des OPs et, l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces études considèrent la certification comme un facteur de développement durable, au regard des problèmes environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires qu'elle cherche à résoudre (Ouattara, 2015).

D'autres études en revanche (Ruf et al., 2013 ; Huybrechts, 2007), présentent des résultats assez mitigés de la certification. En effet, si Ruf et al. (2013) font état du manque de suivi effectif des activités de certification (insuffisance de contrôle), qui a pour conséquence le non-respect rigoureux des exigences de la certification (notamment les quantités de traitements phytosanitaires) ; Huybrechts (2007) quant à lui, fait référence à l'ingérence des partenaires (exportateurs notamment) dans le fonctionnement des OP, et au danger de dépendance des producteurs vis-à-vis de ceux-ci. En outre, Bouamra-Mechemache et al. (2014) affirment que dans les relations contractuelles exclusives entre acheteurs et producteurs, l'acheteur peut être tenté de profiter de cette situation pour payer un prix bas qui ne permettra pas de couvrir les coûts d'investissement. Cette situation de *hold-up* peut s'observer dans la certification par l'achat de cacao certifié sous forme de cacao ordinaire (sans paiement de la prime). Les avantages et inconvénients de la certification nous amène à nous interroger sur la pertinence de cette innovation au Cameroun.

Les institutions jouent un rôle central dans le processus d'innovation notamment à travers l'apprentissage et le partage des connaissances (Hall, 2005). Les institutions sont à différencier des organisations qui renvoient aux entreprises, organismes de recherches, institutions gouvernementales (ministères), organismes non gouvernementaux (ONG), coopératives agricoles, etc. ; tandis que les institutions renvoient aux règles du jeu (droits de propriété, règles et lois, procédures d'arbitrage et de sanction, etc.), aux habitudes, règles formelles ou informelles qui régulent les interactions entre les individus et les groupes (Hall, 2005). Les institutions apparaissent donc comme des canaliseurs de l'action humaine, puisqu'elles

permettent ou contraignent le développement de certaines activités, et vont être considérées par les agents comme des ressources (Coriat et Weinstein, 2004) pour la mise sur pied de stratégies. La certification étant une innovation au Cameroun, la présente étude interroge les questions de développement de l'innovation, et son lien avec les institutions et organisations.

## **2.2. Le modèle de Geels : une approche par la transition**

Ce modèle est présenté par Frank Geels et Johan Schot dans leur article intitulé « Typology of sociotechnical transition pathways ». Il s'agit d'un modèle multi-niveau - *Multi-level perspective (MLP)* qui distingue trois niveaux d'analyse : la niche d'innovation, le régime sociotechnique et le paysage sociotechnique.

La niche d'innovation représente le niveau microéconomique où les innovations se développent (Geels et Schot, 2007). Ces innovations sont le plus souvent instables, avec des faibles performances, parce qu'elles sont portées par un nombre réduit d'acteurs et ne disposent pas encore d'un cadre réglementaire ou institutionnel nécessaire à leur expansion. Geels et Schot (2007) affirment que ces niches sont des « chambres d'incubations » qui protègent les innovations des forces de sélection du marché. Dans le cadre de cette étude, la niche d'innovation représente le système UTZ de certification du cacao.

Le régime sociotechnique renvoie à l'environnement institutionnel composé de règles (formelles et informelles) socialement partagées entre les acteurs. Ces règles sont de trois sortes : régulatrices (régulations, standards, lois, etc.), normatives (valeurs, normes de comportements) et cognitives (systèmes de croyance) (Geels & Schot, 2007). Le régime sociotechnique se compose de divers acteurs (chercheurs, politiciens, producteurs, transformateurs, consommateurs, etc.) qui définissent et utilisent les règles. Lesquels contribuent à stabiliser les trajectoires des innovations de différentes manières : soit en modifiant l'innovation pour qu'elle réponde aux attentes du régime et qu'elle devienne la norme, soit en laissant l'innovation évoluer en marge du régime déjà existant. La transition se produit donc effectivement lorsque l'on passe d'un régime sociotechnique à un autre (Geels et Schot, 2007). Ainsi, l'on pourrait parler de transition sociotechnique si la cacaoculture certifiée finit par dominer ou prendre le dessus sur la cacaoculture conventionnelle.

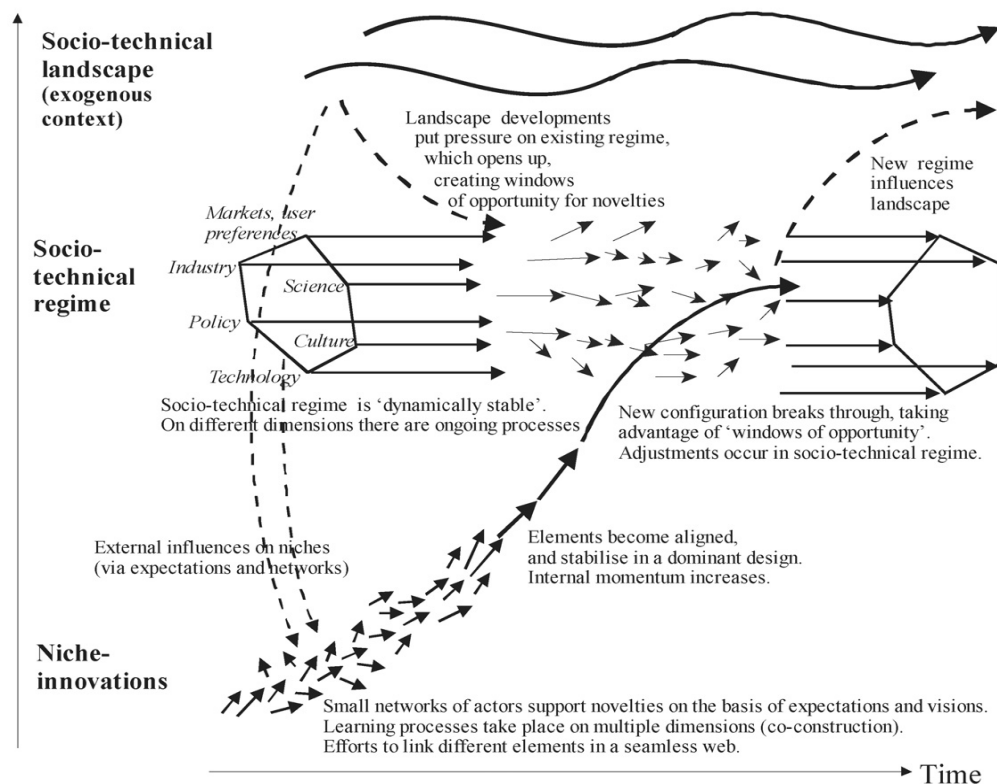
Enfin, le paysage sociotechnique représente l'environnement qui entoure la niche et le régime sociotechnique, et qui peut avoir une influence sur le développement des innovations. Il se compose des politiques macroéconomiques (par exemple la demande croissante des agro-industries européennes pour le cacao certifié), des considérations environnementales (l'intérêt



croissant des acteurs pour la préservation de l'environnement), des représentations culturelles.

La figure 1 présente la représentation graphique du modèle MLP.

Increasing structuration  
of activities in local practices



**Figure 1: Modèle MLP**

Source : Geels, F. W., & Schot, J. (2007).

Pour Geels et Schot (2007), les innovations ont très souvent le support de groupes influents et se développent à travers un processus d'apprentissage entre acteurs. Pour qu'elles puissent être stables, elles vont en synergie avec le paysage sociotechnique, faire pression sur le régime. Cette pression va déstabiliser le régime déjà existant (la cacao-culture conventionnelle en l'occurrence) et créer des fenêtres d'opportunités pour la niche (cacao-culture certifiée). Il existe aussi une relation directe entre le paysage sociotechnique et la niche d'innovation ; en ce sens que les changements survenus dans le paysage sont à l'origine de la création d'innovations.

Du fait de la diversité d'acteurs et d'institutions aujourd'hui impliqués dans la mise en place d'innovations agricoles, divers paramètres socio-producteurs doivent être pris en compte dans cette étude. Les variables fréquemment évoquées par les auteurs comme déterminants à l'appropriation d'une innovation par les producteurs sont : (i) l'encadrement des producteurs par les services de vulgarisation (Mabah Tene et al., 2013 ; Adéoti et al., 2007 ; Alary, 2007), (ii) la structure organisationnelle de l'organisation de producteurs (OP) (Gautrey, 2016),

(iii) les coûts de transaction perçus par les producteurs (Foundjem-Tita et al., 2011), (iv) le niveau de dépendance (Foundjem-Tita et al., 2012 ; My, 2007) des producteurs vis-à-vis des acheteurs, (v) la confiance (Foundjem-Tita et al., 2012; My, 2007) qu'a l'organisation réceptive (producteurs ou organisation de producteurs) envers l'organisme donneur d'ordres (organisme certificateur).

Il s'agit de comprendre comment ces facteurs s'emboîtent entre eux pour promouvoir le développement de la certification ou créer une situation de *lock-out* (Vanloqueren & Baret, 2009) qui inhibe son développement.

### **3. METHODOLOGIE**

#### **3.1. Description de la zone d'étude**

Notre étude se déroule dans la région du Centre Cameroun. C'est une région située entre le 10<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> degré de longitude Est, le 3<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> degré de latitude Nord (MINEPAT, 2014). L'agriculture de rente est l'une des principales sources de revenus de la région, la cacaoculture étant la principale culture de base. Estimée à 67 000 tonnes en 2009 d'après les données statistiques de la Délégation Régionale du Centre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun (DR/MINADER), la production estimée en 2012, du cacao dans la région était de 99 993 tonnes pour une superficie d'environ 164 456 hectares. En 2013 cette production est estimée à 136 106 tonnes (MINEPAT, 2014).

##### **1.2.1. Collecte et analyse des données**

Dans le cadre de cette étude, nous avons réalisés des entretiens semi-structurés à l'aide de guides d'entretien auprès de différentes catégories d'acteurs :

(i) Les responsables de deux coopératives de producteurs de cacao certifié auprès desquels les informations ci-après ont été obtenues : le fonctionnement de leur organisation de producteurs, le déroulement du processus de certification et les opérations liées à la vente du cacao (relations avec les acheteurs), les difficultés qu'ils rencontrent dans la certification.

(ii) Les exportateurs (AMS et SIC CACAO). La production de cacao certifié ou non ne prend tout son sens que lorsque le produit est vendu. Il était donc important de recueillir des informations sur le mécanisme d'achat du cacao certifié aux producteurs (le prix d'achat du cacao certifié, le montant de la prime et son versement aux producteurs) et la perception de ces acteurs vis-à-vis de la certification.

(iii) Le responsable en suivi-évaluation des projets de certification UTZ (basé au Pays-Bas) a apporté des précisions sur la nature de leur implication au Cameroun.

(iv) Les organismes de développement (SNV, GIZ), les représentants des institutions publiques (MINADER) et la plateforme de concertation des acteurs du secteur privé (CICC) ont défini leurs positions par rapport à la certification et les raisons qui sous-tendent ces positions.

En outre, nous avons consulté des rapports d'institutions de recherche (IITA, CIRAD) afin de déterminer leurs rôles éventuels dans la certification du cacao.

Après les entretiens, nous avons administré un questionnaire à 90 producteurs, dont 44 producteurs certifiés (membres des coopératives MBANGASSUD et SOCAMAK) et 46 producteurs non certifiés, afin de faire ressortir leur perception de la certification. Les coopératives susmentionnées ont été sélectionnées parce que faisant partie du projet dans lequel s'inscrit l'étude. Ce projet dénommé Potinnoc (*Potential Analysis of Innovative Approaches for the Cocoa value chain in Cameroon*) est financé par le ministère de la coopération allemande à travers la GIZ. Il a pour objectif d'analyser et d'évaluer les démarches innovantes dans la filière cacao au Cameroun.

MBANGASSUD (Société Coopérative des producteurs de cacao de Mbangassina Sud) est une coopérative composée d'environ 350 membres dont 280 sont certifiés RA et UTZ confondus, et couvre six localités du département du Mbam et Kim dans la région du Centre. SOCAMAK (Société Coopérative des producteurs de la Mefou et Akono) est composé de 634 membres (dont 434 certifiés UTZ) et couvre près de 1215 ha de plantation dans le département de la Mefou et Akono.

Les données que nous avons obtenues ont fait l'objet d'une triangulation des points de vue des acteurs.

## **4. RESULTATS**

### **4.1. Les conditions de développement de la certification**

#### **4.1.1. Au niveau des producteurs**

##### **a. Valorisation du travail supplémentaire**

Des études conduites en Afrique de l'Ouest et du Centre révèlent que, l'un des facteurs d'adoption et/ou d'appropriation d'une innovation par les producteurs, est sa capacité à réduire la pénibilité du travail (Dugué et al., 2014). « Plus grande sera la charge de travail que requière l'innovation (en termes de traitement chimique, d'entretien des parcelles, et de suivi des activités post-récoltes), faible sera son utilisation par les producteurs » (Dugué et al., 2014). Les

producteurs sont donc plus enclins à adopter des innovations qui requièrent une légère modification du système de production (par exemple utilisation d'une semence améliorée), plutôt qu'une innovation agroécologique qui semble complexe dans la mise en œuvre. Des modifications de modes de production comme celle requise par la certification UTZ (interdiction d'abattre des arbres pour étendre les exploitations, l'interdiction d'utiliser certains pesticides, l'interdiction de travailler avec des enfants de moins de 18 ans) peuvent être très contestées par les producteurs, et iront donc à contre-courant (Vanloqueren et Baret, 2009) des attentes sociétales.

Selon les dires de certains producteurs (section 3.3.1.3.), la certification, de par l'ensemble des normes à respecter, augmente la pénibilité du travail et induit de ce fait des charges supplémentaires liées à la main d'œuvre agricole. Elle ne favoriserait donc pas une plus grande implication des producteurs, surtout que, ces efforts additionnels ne sont pas valorisés. En effet, les producteurs se plaignent de l'égalité de prix entre cacao certifié et cacao ordinaire. Ils se sentent frustrés et découragés, de ne pas être suffisamment rémunérés pour les efforts consentis dans l'amélioration de la qualité du cacao, et affirment «*trop de travail sans salaire*».

#### **b. Evaluation coût-bénéfice**

L'analyse coût-bénéfice du système de certification UTZ, conduite par Talla Sadeu (2017) dans la région du Centre au Cameroun, révèle que, en termes de coûts, les PC dépensent en moyenne 41 820 FCFA/ha de plus que les PNC. Si l'on part du constat fait par Dugué et al. (2014) que le coût d'investissement initial est un facteur déterminant de l'adoption des innovations par les agriculteurs, l'on se demande si tous les producteurs sont en mesure de couvrir ces coûts. Toutefois, la même étude démontre également qu'il existe une différence de 59 605,68 FCFA/ha entre les profits des PC et ceux des PNC ; différence en partie dû à la prime de 40 FCFA/Kg que perçoivent les PC de cette région. Cette différence émane aussi du fait que les producteurs certifiés vendent leur cacao à la coopérative qui possède une meilleure balance que celle des « coxeurs » chez qui le cacao non certifié est généralement vendu .

Lors de l'entretien avec le PCA de MBANGASSUD, ce dernier nous a révélé que, l'objectif des organismes de certification, est qu'à terme, il n'y ait plus de prime car les producteurs auront déjà intégré les BPA qui leur permettront d'accroître leurs rendements et de préserver l'environnement. A MBANGASSUD, la prime UTZ a connu une diminution de 10 frs au cours de deux dernières campagnes (50 à 40 FCFA). Nous nous demandons si à la disparition de la prime, les producteurs seront encore motivés à adhérer à la certification.

#### **4.1.2. Développement d'OP organisée**

##### **a. Capacité des OP à négocier des contrats équitables avec les exportateurs**

Le regroupement de producteurs en OP fonctionnant bien constitue une condition sine qua non pour leur participation aux programmes de certification. En plus de l'influence qu'elles pourraient avoir dans les négociations avec les entreprises (si elles sont bien organisées), les OP de cacao permettent dans une certaine mesure de réduire l'emprise des coxeurs sur les producteurs en leur permettant d'avoir accès à des services (achat groupé de pesticides par exemple) qui réduisent leurs coûts de production. Les OP seraient aussi en meilleure position pour recevoir des subventions du gouvernement ou de bailleurs de fonds ; et pourraient grâce à leurs immobilisations (magasin de stockage) servir de garantie pour l'accès des producteurs au crédit.

Pourtant la réalité est tout autre, les institutions financières hésitent à prêter au monde agricole d'une manière générale, et aux petits exploitants dans les zones reculées en particulier, en raison du risque élevé réel et/ou perçu (Huybrechts, 2007). Les microfinances rurales, quant à elles ne peuvent octroyer que de petits montants aux producteurs, à des taux élevés (Bagal et al., 2013). En conséquence, pour accéder à des financements, les cacaoculteurs n'ont pas d'autres possibilités que de vendre aux coxeurs<sup>1</sup> qui préfinancent la production ou, dans le cas des coopératives, de signer des contrats exclusifs avec des exportateurs. Cette solution, bien qu'utile aux cacaoculteurs, génère une relation de dépendance des OP vis-à-vis des acheteurs et les pousse quelque fois à signer des contrats inéquitables. Les entretiens avec les responsables des coopératives, ont ressorti que, les relations coopératives-exportateurs sont matérialisées par des contrats formels d'exclusivité d'une durée de trois (03) ans renouvelable, qui ont pour conséquence le risque d'achat du cacao certifié sous forme de cacao ordinaire.

En effet, dans le contrat lié à la certification, la coopérative n'est pas en mesure d'influencer le tonnage demandé, celui-ci étant déterminé selon les responsables de la coopérative, par les consommateurs étrangers. En début de campagne, l'exportateur informe la coopérative de la quantité de cacao certifié demandée par les consommateurs, et il arrive quelque fois que l'excédent de cacao certifié produit par la coopérative ne puisse être acheté en tant que cacao certifié. La coopérative dispose donc d'un faible pouvoir de négociation dans les contrats de certification. Le fait que les acheteurs ne garantissent pas l'achat avec prime de l'intégralité du

---

<sup>1</sup> Acheteurs de cacao non agréés, souvent accusés d'utiliser de fausses balances et de payer des sommes dérisoires aux producteurs

cacao certifié crée un problème de *hold-up* (Hütz-adams et al., 2016), et constitue une contrainte à la participation des producteurs aux programmes de certification.

Il faudrait améliorer le pouvoir de négociation des coopératives, en les rendant totalement indépendantes vis-à-vis des acheteurs (Huybrechts, 2007). Cela passe non seulement, par une formation aux exigences de l'acte uniforme OHADA qui régit le mouvement coopératif dans 17 pays d'Afrique, mais aussi à l'amélioration de l'accès des producteurs à des sources de financement. Il faudrait aider le personnel des institutions financières à comprendre la filière cacao, ses spécificités et ses risques ; et les inciter davantage à travailler en étroite collaboration avec les agents du MINADER dans le suivi de l'utilisation effective du crédit octroyé pour éviter des défauts de paiement.

#### **b. Capacité des OP à générer la confiance**

La fin de la décennie 90 est marquée par une diminution progressive du rythme de création des OPs au Cameroun, en raison de l'incapacité de celles-ci à rendre services à leurs membres (Fongang, 2010). En effet, les OP éprouvaient des difficultés dans l'appui à la commercialisation, l'accès aux intrants de bonne qualité à des coûts compétitifs, le financement de la production de leurs membres et les formations techniques (Fongang, 2010). Elles sont aussi devenues des lieux de conflits de leadership et de malversations financières. De plus, depuis l'entrée en vigueur de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés coopératives en Mai 2013, la forme juridique d'organisations de producteurs la plus promue est la coopérative. Cet acte oblige les coopératives à tenir une comptabilité conforme au plan comptable du Cameroun, de disposer d'un conseil d'administration et même de recourir à une expertise rémunéré si nécessaire. Il s'agit d'exigences difficiles à remplir par des coopératives connaissant des difficultés financières (Fongang, 2012).

En conséquence, du fait des expériences passées (détournements de fonds de certains dirigeants de coopératives), du délai d'attente des revenus trop long après la livraison du cacao, l'insuffisance de fonds de roulement, les producteurs sont de plus en plus résistants à adhérer à une OP. La promotion de coopératives viables, capables de répondre aux attentes de leurs membres constitue donc un enjeu important pour le développement de la certification.

### **c. Défi de l'accompagnement des OP : quelles opportunités créées par les initiatives en cours ?**

Depuis le début de l'année 2016, la GIZ en partenariat avec l'IITA, la SNV, l'IRAD (l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement) et le MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) ont implémenté un projet d'intensification de la production de cacao durable dénommé Projet Centre d'Innovations Vertes pour le Secteur Agroalimentaire (ProCISA), financé par la Coopération allemande. Le projet s'adresse aux groupes de producteurs de cacao, et a pour objectifs de : (i) améliorer la productivité et les revenus dans les régions du Centre et du Sud-Ouest en formant les producteurs dans des Champ Ecoles Paysans (CEP), (ii) promouvoir l'intensification de la production de cacao durable et l'adaptation aux changements climatiques à travers les approches innovantes de multiplication des plants, les alternatives de contrôle des pesticides soucieuses de préserver l'environnement, amélioration de la fertilité des sols, (iii) améliorer la qualité du cacao et l'accessibilité aux marchés à travers la recherche sur des techniques de séchage innovantes et l'analyse des marchés et, (iv) encourager la participation des jeunes et des femmes dans tous les aspects de la chaîne de valeur du cacao (GIZ, SNV, IITA, 2014). Seulement un an après sa mise en œuvre, ce projet a déjà formé près de 1001 producteurs aux BPA dont 884 hommes et 114 femmes (IITA, 2016).

Le CICC (Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café), fédération de tous les acteurs privés des filières cacao et café, a lui aussi mis sur pied un projet certification dont les objectifs sont d'arrimer les filières camerounaises au phénomène de la certification, informer et sensibiliser largement les opérateurs sur les enjeux de la certification et, inciter acheteurs et exportateurs à accompagner les producteurs dans cette démarche.

Ces projets visent donc à travers les formations sur les BPA, à améliorer la qualité du cacao camerounais, sans qu'un système de certification spécifique n'y soit adossé. Mais il convient de rappeler que les curricula utilisés par ces organismes sont rédigés en collaboration avec les labels de certification.

Bien qu'ils ne reçoivent aucune prime, les producteurs accompagnés par ces institutions (IITA, GIZ, CICC) fournissent les mêmes efforts que les PC, en matière de production de cacao de bonne qualité. Cela nous amène à penser que, bien qu'il n'y ait que 3% de cacao certifié au Cameroun (Ngoucheme et al., 2016), il existe un nombre non répertorié de cacao de qualité issues de BPA. Les organismes de certification pourraient donc s'appuyer sur ces producteurs

qui possèdent déjà les connaissances nécessaires à la production d'un cacao de grade I, en tentant de revaloriser leur travail au travers d'une prime.

## **4.2. Quels déterminants du changement de régime ?**

### **4.2.1. Cacao conventionnel : des éléments de *lock-in***

#### **a. Absence de Partenariats Publics-Privés (PPPs) dans la certification**

Les partenariats publics-privés pourraient avoir un impact profond sur le changement des orientations scientifiques à travers l'influence croissante des entreprises privées et la division du travail entre secteur public et secteur privé (Vanloqueren et Baret, 2009). En effet, si les entreprises privées sont à la base de la création de grandes infrastructures de recherche et de transformation pour développer des technologies innovantes, les institutions publiques sont des acteurs quotidiens de la vie des producteurs dans la diffusion des résultats de recherche et l'accompagnement de ceux-ci.

Cependant, l'entretien avec un responsable du MINADER a révélé que, la certification au Cameroun est une entreprise privée dans laquelle le secteur public n'interfère pas. Nous nous serions attendus à ce que ce soit les agents du MINADER déployés en zones rurales qui forment gratuitement les producteurs aux BPA, puisque que l'accompagnement des producteurs fait partie intégrante de leurs missions régaliennes. En outre, les enquêtes auprès des producteurs, nous ont permis de constater que, les producteurs dans certaines zones ne sont pas informés sur la certification. Certains producteurs en ont vaguement entendu parler à la radio, mais ils ne maîtrisent pas ses réels avantages et la procédure à suivre pour se faire certifier.

Cela remet en cause la capacité d'action des entreprises privées (exportateurs) et des partenaires au développement. En effet, les charges induites par la certification ne concernent pas seulement les producteurs, mais aussi les exportateurs, qui doivent recruter du personnel pour former les producteurs relais et suivre les activités des producteurs sur le terrain. Ils ne peuvent donc pas cibler toutes les zones au même moment, et se concentrent prioritairement sur celles à forte densité de population et abritant déjà une OP solidement implantée.

Bien qu'il ait été démontré que le contact des producteurs avec les services de vulgarisation agricole, augmente de manière significative la probabilité d'adopter une innovation (Mabah Tene et al., 2013), parce que les missions de ces services concernent tous les cacaoculteurs et non quelque uns en particuliers, la certification telle que prévue dans le protocole UTZ, ne requière pas le concours des institutions publiques pour sa mise en œuvre. Peut-être faudrait-il



donc repenser ce manuel dans le contexte des PED pour une plus grande diffusion de cette innovation.

#### **b. Pas de différenciation selon la qualité**

Au niveau national, il n'existe pas encore des politiques pour garantir aux producteurs certifiés (PC), un prix de vente supérieur aux producteurs non certifiés (PNC). Les marchés sont encadrés (Le Velly, 2007) dans les règles de commercialisation du cacao conventionnel, et cela n'encourage pas la participation des producteurs aux programmes de certification.

### **4.2.2. Les changements au sein du régime**

#### **a. Changement du marché**

Comme déjà évoqué plus haut, les agro-industries européennes telles que Mars et Barry Callebaut ont annoncé leur volonté de n'acheter que du cacao durable d'ici 2020. Mais malgré cela, de nombreux producteurs continuent à produire du cacao conventionnel. Il faut préciser que la cacaoculture conventionnelle rassemble deux types de producteurs : des producteurs qui produisent le cacao de façon traditionnelle en respectant les temps de séchage et de fermentation recommandée pour obtenir des fèves de bonne qualité sans toutefois réduire la déforestation ou l'utilisation de produits phytosanitaires prohibés, et d'autres qui du fait de l'impatience à vouloir vendre rapidement leur cacao ne respectent pas lesdites recommandations. La cacaoculture conventionnelle favorise donc la production de cacao à la fois de bonne (cacao de grade I et II) et de mauvaise qualité (cacao hors standard). En principe, selon l'article 2 du décret n° 2005/1212/pm du 27 avril 2005 portant réglementation du conditionnement et de la commercialisation des fèves de cacao, le cacao ne peut être commercialisé que s'il a été bien fermenté et séché (taux d'humidité inférieur ou égale à 8%) (Premier ministre, 2005). Pourtant selon les dires du directeur général de l'ONCC, « *tout cacao trouve un acheteur* ». Cela nous amène à penser que la pression pour le cacao de bonne qualité ou le cacao durable n'est pas encore suffisamment forte pour que les producteurs renoncent aux techniques de production conventionnelles. Selon le coordonnateur du projet ProCISA, des entreprises japonaises et nigérianes se sont lancées depuis quelques années, dans l'achat et la transformation du cacao. Ces entreprises ne semblent pas exigeantes sur la qualité et contribuent donc à promouvoir la cacaoculture conventionnelle.

Toutefois, ces entreprises ne représentent qu'une petite voie d'écoulement du cacao camerounais ; les producteurs ne peuvent faire abstraction des exigences du marché européen qui absorbe déjà une bonne partie de la production nationale de cacao.

## **b. Fusion des labels RA et UTZ**

Les deux organisations ont annoncé en juin 2017, leur décision de former une structure plus forte pour accroître leur impact et offrir de plus grands avantages aux producteurs, à l'environnement, aux entreprises et aux consommateurs (UTZ, 2017). Cette fusion vise à combiner le succès de la conservation des forêts de Rainforest Alliance, avec le travail avec les communautés locales d'UTZ qui met l'accent sur les questions éthiques (interdiction du travail des enfants de moins de 18 ans dans les cacaoyères par exemple) (UTZ, 2017).

Pour les producteurs/coopératives possédant les deux certificats (RA et UTZ), cette fusion leur permettra de bénéficier d'économies d'échelle, puisqu'ils ne nécessiteront plus qu'un audit au lieu de deux (UTZ, 2017). Il s'agit donc d'une opportunité, qui pourrait stimuler davantage l'intérêt des producteurs pour la certification.

### **4.2.3. Les pressions du *landscape***

La montée en puissance des considérations environnementales, le rejet du cacao camerounais des ports européens pour cause de mauvaise qualité, le changement des modes de consommation dans les pays européens contribuent à promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs. Ces éléments combinés, font pression sur la cacaoculture conventionnelle pour l'inciter à se réorienter vers un mode de production durable. C'est dans ce sillage que s'insère la certification. Si ces pressions persistent, les producteurs n'auront pas d'autres choix que de s'arrimer à cette nouvelle tendance s'ils veulent écouler leur production.

### **4.3. Le modèle de transformation du secteur cacao**

Sur la base des entretiens et enquêtes réalisés, nous retrouvons au niveau du régime sociotechnique camerounais la cacaoculture conventionnelle, entendue comme la production de cacao avec ou sans respect des BPA. La certification quant à elle, reste au niveau de la niche d'innovation, parce qu'ayant besoin de fenêtres d'opportunités pour favoriser son insertion dans le régime. Toutefois, les producteurs ne semblent pas totalement réfractaires à l'adoption de cette innovation qui apparaît pour bon nombre comme un moyen efficace d'amélioration des rendements, de la qualité des fèves et par conséquent de leurs revenus. Pour les partenaires au développement (GIZ, SNV), elle concourt au maintien d'un environnement propice et mieux conservé pour l'épanouissement de tous les êtres vivants, tout en favorisant l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Les BPA promues par les partenaires au développement et

la fusion des labels RA et UTZ, représentent des fenêtres d'opportunité (Geels et Schot, 2007) que les organismes de certification pourraient exploiter.

Le modèle de la transition sociotechnique nous permet de comprendre quelle est la trajectoire possible de la cacao-culture certifiée, au regard du contexte camerounais actuel. En effet, Geels et Schot (2007) proposent quatre chemins de transitions possibles d'une innovation :

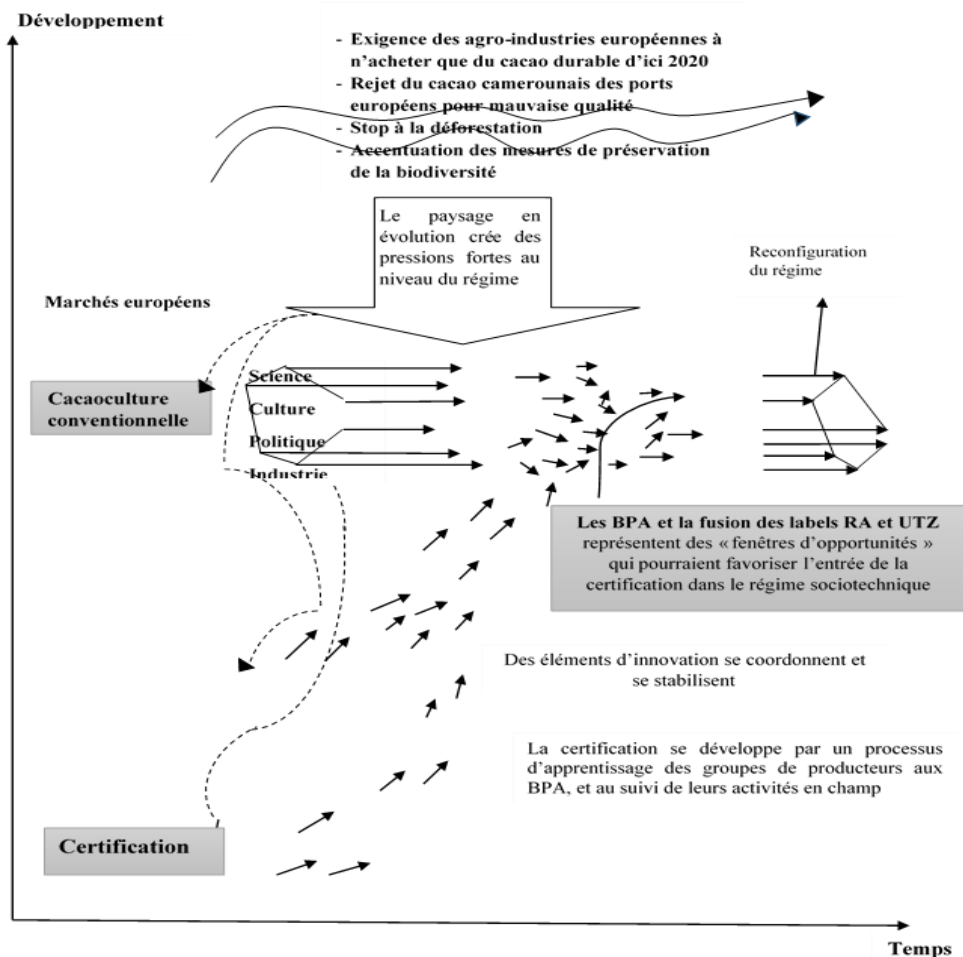
(i) Transformation : elle se produit lorsque des pressions modérées au niveau du paysage sociotechnique ont lieu lorsque la niche n'est pas encore bien développée. Dans ce cas, les acteurs de l'innovation modifient l'orientation de l'innovation (la certification) et crée des ajustements graduels du régime. Mais pour que cette transformation ait lieu, les acteurs du régime (cacao-culture conventionnelle) doivent être en mesure d'interpréter et de réagir favorablement aux changements du paysage, sinon la certification ne pourra pas se frayer un chemin dans le régime.

(ii) Reconfiguration : la certification est plus développée lorsque la pression du paysage s'exerce sur le régime. Si la certification agit dans le même sens que la cacao-culture conventionnelle, les acteurs du régime peuvent l'adopter comme compléments pour résoudre des défaillances du régime et changer sa configuration.

(iii) Substitution technologique : dans ce chemin, les innovations compétitives (certification par exemple) sont bien développées lorsque la pression du paysage s'exerce sur la cacao-culture conventionnelle. Les tensions au niveau du régime créent des fenêtres d'opportunité (Geels & Schot, 2007) pour la certification, qui finit par remplacer la cacao-culture conventionnelle.

(iv) De-alignement et re-alignement : dans ce chemin, les pressions du paysage créent une perturbation forte pour les acteurs de la cacao-culture conventionnelle (dé-alignement). De ce fait, les nombreuses innovations telles que la certification, profitent de cette opportunité pour entrer dans le régime et coexister avec le régime existant. Au bout d'une certaine période, une innovation finira par prendre le dessus, et les autres s'aligneront derrière elle (re-alignement). On parlera de désalignement et réaligement si la certification entre dans le régime et finie par prendre le dessus sur la cacao-culture conventionnelle.

La figure 2 présente la représentation de la certification UTZ au Cameroun suivant le modèle MLP



**Figure 2 : Représentation MLP de la certification UTZ du cacao au Cameroun**

Nous admettons que, de nombreux changements se sont opérés au niveau du paysage (demande croissante des consommateurs pour du cacao durable, rejet du cacao camerounais des ports européens pour cause de mauvaise qualité, prise en compte grandissante des questions de préservation de l'environnement), ce qui a conduit quelques acteurs du régime à se détourner de la cacaoculture conventionnelle et à s'orienter vers la cacaoculture certifiée qui est encore en phase de décollage. Ces acteurs bénéficient du soutien des exportateurs (qui sont les premiers à subir la pression du paysage), des organismes de développement et même de la culture, puisque que certains assimilent les BPA de la certification aux pratiques culturelles ancestrales qui ont été progressivement abandonnées du fait de contraintes financières et de l'impatience des producteurs à vendre leur cacao. La certification va en ligne droite avec les BPA déjà diffusées par divers organismes. Du fait des avantages qu'offre la certification en terme d'obtention de la prime, préfinancement de la production par les exportateurs qui garantissent l'achat du cacao produit, la certification pourrait en raison des fenêtres d'opportunités (Geels et Schot, 2007) qu'offre les enjeux mondiaux (Bayiha et al., 2016), être adoptée comme complément aux BPA déjà existantes. Le régime s'acheminerait donc vers un processus de reconfiguration. La

production de cacao étant principalement destinée à l'exportation, l'arrimage des producteurs aux exigences du marché mondial à travers la certification, est envisageable.

## **CONCLUSION**

L'objectif de cette étude était de présenter les déterminants institutionnels et organisationnels au développement de la certification UTZ du cacao au Cameroun, pour contribuer à renforcer la compétitivité de cette filière dans un contexte d'accroissement des contraintes de normes sur le développement durable.

Ces déterminants comprennent entre autres : l'appartenance des producteurs à des OP bien organisées, la valorisation du travail supplémentaire fourni par les producteurs certifiés, une demande plus croissante des acheteurs pour le cacao certifié, la diffusion à grande échelle de cette innovation. Des modifications du régime sociotechnique doivent être prises en compte pour que la certification puisse prendre le dessus sur la cacaoculture conventionnelle. Cette dernière bien que présentant des limites (faibles rendements, mauvaise qualité du cacao), est déjà solidement ancrée dans les mœurs et les habitudes des populations et dispose d'un cadre réglementaire pour la commercialisation des fèves de cacao (Ministère du Commerce, 2014). Les BPA déjà mises en pratique par certains producteurs (sans lien avec la certification), constituent tout de même des opportunités de développement de la certification. Il en est de même de la fusion des labels RA et UTZ, qui vise à simplifier la procédure de certification, par la réduction des coûts d'audits.

Cette étude permet de mieux clarifier, à l'aide de données qualitatives, les facteurs d'émergence de la certification du cacao, au regard de la grille d'analyse proposée par Geels dans son modèle multi-niveau. L'intégration dans ce modèle des aspects micro, méso et macro-économiques contribuent à expliquer comment s'articulent les déterminants institutionnels et organisationnels entre l'échelle globale (portée par les agro-industries internationales) et le niveau national ou local des politiques publiques d'innovation. Il faudrait envisager la possibilité de réutiliser ce modèle dans d'autres contextes en mettant davantage l'accent sur l'environnement macro-économique (paysage sociotechnique). D'un point de vue méthodologique, la réutilisation de ce modèle devra inclure des évaluations d'impact et des outils de quantification des dires d'acteurs.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adéoti, R., Coulibaly, O., & Tamo, M. (2007). Facteurs affectant l'adoption des nouvelles technologies du niébé *Vigna unguiculata* en Afrique de l'Ouest. *Bulletin de la recherche agronomique du Bénin*, (36).

Alary, V. (2007). L'adoption de l'innovation dans les zones agro-pastorales vulnérables du Maghreb, *Abstract. Afrique contemporaine*, (219), 81-101.

Bagal, monique, Belletti, G., & Marescotti, A. (2013). Etude sur le potentiel de commercialisation du cacao du Cameroun en « Indication Géographique » (Rapport d'étude) (p. 26). Lausanne, Suisse: REDD, Iram.

Banque Mondiale. (2012). *Agricultural Innovation Systems : an investment sourcebook* (684p). Washington, D.C.: Banque Mondiale.

Bayiha, G., Mathe, S., & Temple, L. (2016). Diversité des trajectoires vers l'agriculture biologique dans les pays en développement : le cas du Cameroun. Présenté à 10ème journées de recherche en sciences sociales à paris la Défense (IESIEG), 8 et 9 Décembre 2016, Paris, France.

Bouamra-Mechemache, Z., Duvaleix-Treguer, S., & Ridier, A. (2014). Contrats et modes de coordination en agriculture. *Working paper SMART-LERECO*, 07(14).

Chi Benieh, F. (2013). *Historic Cocoa Farming in Cameroon: Future For Smallholders?* Consulté 18 mars 2017, à l'adresse [http://www.siani.se/news/blog/chi\\_benieh\\_fule](http://www.siani.se/news/blog/chi_benieh_fule)

Coriat, B., & Weinstein, O. (2004). Institutions, échanges et marchés. *Revue d'économie industrielle*, 107, 37-62. <https://doi.org/10.3406/rei.2004.3047>

Dugué, P., Autfray, P., Blanchard, M., Djamen, P., Dongmo, A., Girad, P., Vall, E. (2014). L'agroécologie pour l'agriculture familiale dans les pays du Sud : impasse ou voie d'avenir ? Le cas des zones de savane cotonnière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. In *Partie1 : agro-écologie* (p. 94). Paris, France.: GRET. Consulté à l'adresse <http://hal.cirad.fr/cirad-01066447>

Fongang, G. (2010). Évolution et défis du mouvement paysan au Cameroun. *Grain de sel*, (49), 7-8.

Fongang, G. (2012). Les organisations de producteurs agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre : diversité, dynamique, rôle des politiques publiques. Le cas du Cameroun (p. 38-43). Cameroun: Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM).

Foundjem-Tita, D., Degrande, A., D'Haese, M., Van Damme, P., Tchoundjeu, Z., Gyau, A., Mbosso, C. (2012). Building long-term relationships between producers and trader groups in the non-timber forest product sector in Cameroon. *African Journal of Agricultural Research*, 7(2), 230-239. <https://doi.org/10.5897/AJAR11.609>

Foundjem-Tita, D., D'Haese, M., Degrande, A., Tchoundjeu, Z., & Van Damme, P. (2011). farmers' satisfaction with group market arrangements as a measure of group market performance : A transaction cost analysis of Non Timber Forest Products' producer groups in Cameroon. *Forest Policy and Economics*, 13, 545-553. <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2011.07.005>

Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, (36), 399-417. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003>

GIZ, SNV, IITA. (2014). Sustainable cocoa intensification to enhance productivity, income, and environmental services ; a component of Green Innovation Centers of the Agricultural and Food Sector (ProCISA).

Hall, A. (2005). Capacity development for agricultural biotechnology in developing countries : an innovation systems view of what it is and how to develop it. *Journal on International Development*, (17), 611-630. <https://doi.org/10.1002/jid.1227>

Hinzen, L., Vittori, M., Etoa, P., & Chabrol, D. (2010). Indications géographiques : défis et opportunités pour le secteur café-cacao au Cameroun (p. 43). Yaoundé, Cameroun: CTA.

Hütz-adams, F., Huber, C., Knoke, I., Morazan, P., & Mürlebach, M. (2016). Renforcer la compétitivité de la production de cacao et augmenter le revenu des producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Bonn, germany: Südwind Institut.

Huybrechts, B. (2007). L'impact du commerce équitable sur les producteurs : les coopératives de café et de cacao en bolivie (Mémoire de DEA). Université de Liège, Liège.

ICCO. (2016). Cocoa year 2015/2016. In *Quarterly bulletin of cocoa statistics* (Vol. XLII). London, United Kingdom.

ICCO. (2014). The cocoa market situation.14 p. Consulté à l'adresse [https://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc\\_download/1383-cocoa-market-situation-24-july-2014.html](https://www.icco.org/about-us/international-cocoa-agreements/doc_download/1383-cocoa-market-situation-24-july-2014.html)

IITA. (2016, Décembre). Farmer Field School report 2016. Yaoundé, Cameroun

Ingram, V., Waarts, Yuca, Ge, L., Van Vugt, S., Wegner, L., Puister-Jansen, L., ... Tanoh, F. (2014). Impact of UTZ certification of cocoa in Ivory Coast ; Assessment framework and baseline. Wageningen: LEI Wageningen UR, 198p.

KIT Royal Tropical Institute, Agroeco/Louis Bolk, & Tradin. (2010). Organic cocoa production in Cameroon and Togo : feasibility study. Amsterdam.

Kuit, M., & Waarts, Yuca. (2015). Petits producteurs, systèmes de certification et normes privées : le système est-il rentable? (p. 157). Wageningen: CTA.

Le Velly, R. (2007). Le problème du désencastrement. *Revue du MAUSS*, (29), 241-256. <https://doi.org/10.3917/rdm.029.0241>

Mabah Tene, G. L., Havard, M., & Temple, L. (2013). Déterminants socio-économiques et institutionnels de l'adoption d'innovations techniques concernant la production de maïs à l'ouest du Cameroun. *Tropicultura*, 31(2), 137-142.

MINADER, MINEPIA, MINFOF, & MINEP. (2005). Document de stratégie de développement du secteur rural. République du Cameroun. [https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwjW3OGU\\_-VAhXIHxoKHUatDicQFggnMAA&url=http%3A%2F%2Finter-reseaux.org%2FIMG%2Fpdf\\_DSDDR9.pdf&usq=AFQjCNE85BSFwHe6qInfU0YIo3V\\_jJKD-A](https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwjW3OGU_-VAhXIHxoKHUatDicQFggnMAA&url=http%3A%2F%2Finter-reseaux.org%2FIMG%2Fpdf_DSDDR9.pdf&usq=AFQjCNE85BSFwHe6qInfU0YIo3V_jJKD-A)

MINEPAT. (2014). Rapport sur le développement économique du Cameroun : région du Centre (p. 4-10). Yaoundé, Cameroun.

Ministère de l'Economie, des F. et de l'Industrie. (2004). La certification des produits industriels et des services en 7 questions.

Ministère du Commerce (2014). Arrêté n°0036/MINCOMMERCE/CAB du 02 septembre 2014 fixant les conditions et les modalités de commercialisation des fèves de cacao. République du Cameroun

My, D. V. (2007). Etude de la relation coopérative entre les producteurs et les distributeurs de produits alimentaires au Vietnam. Université du Québec, Montréal, Canada.

N'Dao, Y. (2012). Rationalités, changements de pratiques et impacts des standards durables sur les petits producteurs : la cas de la certification Rainforest Alliance dans le secteur du cacao. (mémoire de master 2). Supagro Montpellier, Montpellier, France.



N'DRI Allou, A. (2016). Impact de la certification sur le revenu des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. In *Transformer les petites exploitations agricoles en Afrique : le rôle des politiques et de la gouvernance*. Addis Abeba, Ethiopie.

Ngoucheme, R., Kamdem, C. B., Jagoret, P., & Havard, M. (2016). Impact de la certification sur les performances agro-économiques des producteurs de cacao du Centre Cameroun (p. 37). Présenté à conférence international de l'association africaine des économistes rurales, Addis Abeba, Ethiopie.

Ngwack, F. S. (2017). Analyse coûts-bénéfices de la production de cacao certifié dans le Sud-Ouest Cameroun : cas de la certification Fairtrade (Mémoire d'ingénieur agronome). Université de Dschang. Dschang, Cameroun.

Ouattara, S. (2015). Enjeux de la certification du cacao produit en Côte d'Ivoire. *Revue canadienne de Géographie Tropicale*, 2(2), 43-51.

Premier ministre (2005). Décret N° 2005/1212/PM dU 27 avril 2005 portant règlementation du conditionnement et de la commercialisation des fèves de cacao. République du Cameroun.

Ruf, F., N'Dao, Y., & Lemeilleur, S. (2013). Certification du cacao, stratégie à hauts risques. *Inter-réseaux Développement Rural*, 7.

Talla Sadeu, B. (2017). Certification et bien-être des producteurs du cacao au Cameroun : cas des certifications RA et UTZ (mémoire de master 2). Université de Yaoundé II, Yaoundé.

Temple, L., Mathe, S., Machicou Ndzesop, N., Fongang, G., & Ndoumbe Nkeng, M. (2017). Système national de recherche et d'innovation en Afrique : le cas du Cameroun. *Innovations*, art14\_I-à art14\_XXVI.

UTZ. (2017). RAINFOREST ALLIANCE et UTZ fusionnent pour former une nouvelle organisation plus forte. Consulté 29 juillet 2017, à l'adresse <https://utz.org/language-landingpage/french/>

UTZ. (2012). UTZ comme « bon » en langue Maya.

Vanloqueren, G., & Baret, P. V. (2009). How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovation. *Research Policy*, (38), 971-983. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2009.02.008>